

Questions du public

14 décembre 2017

Mme Francie MÉGEVAND, Maire d'Eybens : Monsieur Baringou.

M. Jean BARINGOU : Merci, Madame le Maire.

En introduction, vous avez parlé de la présentation du futur éco-quartier du Val. C'est l'image qu'on peut en faire d'ici une dizaine d'années peut-être ?

Mme Francie MÉGEVAND, Maire d'Eybens : Non. On a dit que ça démarrerait en 2020 ou 2021, donc ce n'est pas très loin.

M. Jean BARINGOU : Peu importe. J'avais l'intention de vous poser cette question, mais vous m'avez précédé. C'est venu d'un article dans le *Dauphiné Libéré* du 10 décembre 2012 : « Le quartier de la Villeneuve s'ouvre de nouvelles perspectives ». Dedans, il est dit notamment « développement économique, restructuration de la place du marché, relocalisation des commerces de la place des Géants à proximité du flux, du Lidl, rue Cure Bourse, finalisation de la réhabilitation de la ZAD les Peupliers.

Si on regarde ça vue d'oiseau, l'avenue du Général de Gaulle, sur toute la gauche, sera l'éco-quartier du Val, un peu plus haut, ce sera la place des Géants, à droite, Citroën et tout ça.

Avez-vous une image de ce qui pourrait se passer ?

Mme Francie MÉGEVAND, Maire d'Eybens : Comme l'a évoqué Pierre Bejjaji tout à l'heure, c'est vrai que, sur le tènement de Sada-Citroën, il y a eu des frémissements disant qu'ils partiraient.

Pour l'instant, dans l'immédiat, il n'y a pas de projet. C'est une zone qu'on a inscrite dans nos travaux sur Centralité Sud puisque le cœur de Centralité Sud est plutôt entre Grenoble et Échirolles, mais cela va jusqu'à la zone sur laquelle on réfléchit.

Il est fort probable que, dans plusieurs années (mais on ne peut pas déterminer combien), il y aura un quartier d'habitats ou d'activités sur cette zone. C'est probable. Pour l'instant, ce n'est pas sur la table. Je crois d'ailleurs que c'est le propriétaire de Sada qui a racheté le terrain.

M. Pierre BEJAJI : Effectivement, il y a plusieurs sujets.

Il y a le sujet « Sada » que l'on ne maîtrise pas puisqu'il y a des tractations en cours sur des reprises d'activités.

En revanche, le travail de la Métro avec la Ville, à travers le PLUi qui est censé aller jusqu'en 2030, est de réfléchir à ce que pourrait être ce quartier dans le cadre de Centralité Sud puisque c'est finalement une porte d'entrée de la Villeneuve et que l'enjeu est d'ouvrir le quartier.

Il y a ce qu'on appelle techniquement une OAP (orientation d'aménagement) en travail avec des urbanistes dans le cadre du projet Centralité Sud, qui figurera dans le projet de PLUi qui sera soumis à concertation.

Cette OAP est un projet Métro qui couvre Sada, la question de la relocalisation des commerces, de la place des Géants, peut-être en lien avec un projet Lidl, l'ancien collège des Saules (Lucie Aubrac actuellement).

Tout ce grand périmètre est en réflexion, mais le but du projet du Val n'était pas de venir en confrontation avec ces études mais d'être une première tranche de ce nouveau quartier.

M. Jean BARINGOU : Merci Madame le Maire et merci Monsieur.

Mme Francie MÉGEVAND, Maire d'Eybens : Très bien.

Monsieur Ragusi*.

M. RAGUSI* : Je n'étais pas là quand vous avez voté la délibération sur les indemnités, donc je vous prie de m'excuser. J'y reviens, parce qu'elle m'a interpellé.

Vous avez voté en faisant référence à un indice 1015 de la Fonction publique. Or, j'ai peur que ça rende cette délibération illégale puisque le Code général des Collectivités territoriales précise que les indemnités doivent être votées en regard de l'indice terminal de la Fonction publique, indice qui est passé au 1er février à 1022, ce qui a obligé un certain nombre de Communes à revoter leurs indemnités. Il se pourrait donc qu'au contrôle de la légalité, ça vous soit reproché.

Cela étant, c'était surtout pour vous interpellier sur le tableau annexe que vous avez diffusé qui reprend la liste exhaustive de tous les élus avec, en regard, les indemnités qu'ils perçoivent.

Il y a peu, ce document était accessible directement sur le site Web de la Ville. Il n'y est plus. Il a été remplacé par un tableau plus succinct dans lequel on retrouve la liste des diverses indemnités attribuées mais pas qui perçoit quoi. Surtout, il n'y a plus rien relatif aux indemnités Métro ou autres.

Je voudrais donc savoir si vous avez l'intention de ne plus être transparent sur ce sujet.

Mme Francie MÉGEVAND, Maire d'Eybens : Non. Nous n'avons pas l'intention d'être obscurs sur ce sujet. Il n'y a pas de problème. J'avoue ne pas savoir exactement le détail de ce qu'il y a sur le site, mais on pourra y remettre le tableau une fois qu'on aura vérifié cette histoire d'indice et redire les indemnités Métro.

Si ce sont les miennes que vous voulez connaître, je vous les donne volontiers.

Celle de Pierre n'a pas bougé. Elle a été donnée depuis le début. Hélas, je ne crois pas qu'elle soit augmentée pour lui.

En ce qui me concerne, à ce jour, c'est 1 302 € net.

M. RAGUSI : Par jour ?

(Rires.)

Mme Francie MÉGEVAND, Maire d'Eybens : Y a-t-il d'autres questions ? *(Il n'y en a pas.)*

Merci beaucoup. Je clos cette séance.